



Il faut croire que les bailleurs de fonds internationaux auront toujours de la suite dans les idées pour enfoncer un pays dans la spirale infernalement éternelle de l'endettement, avec les taux d'intérêts et «le service » de la dette compris. Etant entendu que personne n'oblige les dirigeants -Africains surtout- à s'adresser à eux impérativement.

A la veille de la date à laquelle le Président Andry Rajoelina présentera un programme d'action triennal aux bailleurs de fonds (Banque mondiale, FMI, BAD, etc.), aux investisseurs et aux acteurs économiques, je vous propose un retour dans un passé pas si lointain, concernant l'héritage laissé par l'administration Rajaonarimampianina.

Après la lecture du présent dossier, vous conviendrez qu'à ce rythme, la dette sera un éternel recommencement avec plus de zéros alors ?!...

Mais c'est déjà fait ! En effet, concernant l'administration Rajoelina, le FMI a décidé de renouveler son aide, à hauteur de 122 millions de DTS (Droits de Tirages Spéciaux : environ 175 millions USD), en plus des 100 millions de DTS déjà versés en mars 2020. La BAD (Banque africaine de développement) a débloqué une enveloppe de 41 millions USD en appui au budget de l'État malagasy. Mais l'enveloppe la plus importante provient de la Banque Mondiale.

En effet, dans le cadre du soutien au «Plan Émergence Madagascar», ce sont 100 millions USD qui seront bientôt versés, une somme qui pourrait monter jusqu'à 400 millions USD. Les fonds seront pilotés directement par le Premier Ministre, Christian Ntsay, «en vertu de leur nature interministérielle». (Source : financialafrik.com du 28 juillet 2020).

- Elargissement sur la région Androy du dispositif de Transfert monétaire conditionné (TMC) Vatsin'Ankohonana ...

EMITE	DATE ET PERIODE D'EXECUTION	FINANCIEMENT	MONTANT	PROJETS A REALISER		REGION/DISTRICT
				PROJET	OBJET	
AFRA	Septembre 2018 à 2019	USAID	27 000 000 dollars	Plan ANDROY (Tolimoa aux agriculteurs, bœufs, volailles)	Appuis opérationnels des services sociaux, services vétérinaires, services vétérinaires (SOS vétérinaire) et SOS pour l'élevage (Andry)	ANDROY
AFRA	2014 à 2018	UE	1 500 000 euros	Renforcement des capacités agricoles (évaluation et suivi, matériel agricole, produits vétérinaires)	850 villages	ANDROY
FAM	Avril-Octobre 2015	FAM	784 000 dollars	Installation de points de vente (boites (containeurs) et VCT de santé) dans les zones d'urgence	Services sociaux, services vétérinaires et autres (100 enfants bénéficiaires)	ANDROY/ANDRY
DBS	Octobre 2015 au Mars 2016	USAID	784 000 dollars	Appui en services agricoles (évaluation, matériel)	37 500 villages	AMBOVOHIMBE, TSIKAMBE, BEKOLA/BEKOLA
DBS	Mars 2015 au Mars 2016	FINANCIEMENT FONDRE	1 000 000 euros	Plan de charge de maintenance routes et ponts	401 bénéficiaires (2770 enfants entre 6 à 14 ans et 1000 femmes enceintes)	AMBOVOHIMBE, TSIKAMBE, BEKOLA/BEKOLA, DISTRICT D'ANDROY ET 12 COMMUNES DU DISTRICT DE TSIKAMBE
CEA (Centre Agric. Antananarivo de la Santé)	Avril 2014 au Juin 2017	UE		Appuis techniques et appui des agriculteurs, agro-éleveurs (dans les zones 100 familles de femmes)	Les agriculteurs dans la région Andry	TSIKAMBE, BEKOLA/BEKOLA, AMBOVOHIMBE, ANDROY
CEA/14	Avril 2014 au Juin 2017	UE		FOOD (FAO) production agricole (semences), formation agricole, matériel et matériel agricole, matériel et matériel agricole au CSA	Les Agriculteurs (producteurs) de semences, appui de formation (professionnel, conseil de base, conseils de base - 1000 familles de bénéficiaires et les services vétérinaires de santé animale)	REGION ANDROY, DISTRICT AMBOVOHIMBE
FAM	Mars 2013 au Avril 2015	UE		FAO, appui santé nutrition, production de semences, diffusion agro-élevage	FAO, appui santé nutrition, production de semences, diffusion agro-élevage	DISTRICTS AMBOVOHIMBE, TSIKAMBE, BEKOLA/BEKOLA, AMBOVOHIMBE (TSAM)
FAM (opérationnelle de santé)	à partir de mai de Novembre 2015	BAO	1 000 000 dollars	MEP/AF - MACH - OMS/SANTE- AGRICULTURE	population en situation de vulnérabilité alimentaire, enfants retirés dans les écoles, services sociaux, vétérinaires, enfants victimes de malnutrition	
FAM - CBS - OMS	octobre 2015 au Février 2016	USAID	4 000 000 dollars		120 000 FES (2 000) (renforcement alimentaire, services adaptés à la saison sèche, points de vente, formation en points de vente)	BEKOLA - TSIKAMBE - BEKOLA - AMBOVOHIMBE - AMBOVOHIMBE
AES			6 770 700 euros		Activité vers Antananarivo	
AES			24 543 952 euros		Contributions de pipeline	
AES					Contributions de pipeline	

Ces chantiers figurent parmi les 21 engagements, signés par dix membres du gouvernement ayant participé à la « Concertation nationale pour la recherche de solutions durables aux problèmes récurrents du Sud », organisée les 19 et 20 février 2016 à Ambovombe Androy. Qui sont ces signataires ?

- RAKOTOVAO Rivo**, Ministre d'État chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement (MEPATE);
- MAHAFALY Solonandrasana Olivier**, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID);
- Professeur ANDRIAMANARIVO Mamy Lalatiana**, Ministre de la Santé Publique (MSB);
- RATSIRAKA Iarovana Roland**, Ministre des Travaux Publics (MTP);
- ANDRIANTIANA Jacques Ulrich**, Ministre du Tourisme, des Transports et de la Météorologie (MTTM);
- RAMANANTSOA Ramarcel Benjamin**, Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP);
- BEBOARIMISA Ralava**, Ministre de l'Environnement, de l'Écologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF);
- NDAHIMANANJARA Bénédicte Johanita**, Ministre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (MEAH);
- REALY Onitiana Voahariniaina**

, Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF);
le

Général de corps d'armée PAZA Didier Gérard

, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie.

Notons que le Ministère de l'Elevage ainsi que le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales n'avaient envoyé que des représentants.

Antananarivo, Madagascar
12 juillet 2016

Mme Christine Lagarde
Directrice Générale
Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431
Etats-Unis

Madame la Directrice Générale,

1. Nous avons poursuivi notre programme de relance après la période de transition. Nos mesures de politique économique en 2015 et 2016 ont visé à renforcer notre stabilité et notre viabilité macroéconomique en appui à la réduction de la pauvreté et de la croissance durable. Malgré un environnement extérieur difficile et des faiblesses structurelles profondément enracinées, nous avons fait des progrès au cours de l'année passée.
2. Ces politiques correspondent à la fois à la poursuite et à l'intensification du programme de réformes économiques à moyen terme. Une réduction de la pauvreté et une croissance durable requerront une nette augmentation des investissements qui, à leur tour, exigeront une amélioration de la mobilisation des recettes intérieures et un accroissement des ressources officielles extérieures, ce qui se traduira par des besoins soutenus au niveau de la balance des paiements. Pour nous aider dans cet effort, nous comptons sur le soutien financier de la communauté internationale, qui est nécessaire si nous voulons que nos efforts destinés à améliorer nettement le niveau de vie au cours des prochaines années soient couronnés de succès. Nous demandons au Fonds Monétaire International d'appuyer notre programme sous la forme d'un accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) pour un montant équivalant à 180% de la quote-part, soit 220 millions de DTS qui seraient décaissés en faveur de la Banque Centrale de Madagascar.
3. Le Mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF), joint à la présente lettre, décrit les politiques mises en œuvre cette année, de même que celles que nous entendons mettre en œuvre pour le reste de l'année mais aussi au cours de la période couverte par le programme (2016-2019). Le Gouvernement est convaincu que les politiques et les mesures incluses dans ce Mémorandum contribueront à remédier aux difficultés de la balance des paiements et à faire progresser les objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance. Nous sommes prêts à prendre toutes nouvelles mesures qui pourraient se révéler nécessaires pour réaliser nos objectifs et consulterons les services du FMI avant l'adoption de toute modification des politiques aménées dans ce Mémorandum. Le Gouvernement s'engage également à coopérer pleinement avec le FMI pour atteindre ses objectifs et s'engage à ne pas introduire des mesures ou de politiques qui aggraveraient les difficultés de balance de paiement de Madagascar. Nous nous engageons à fournir en temps voulu les informations sur le suivi du programme et la Banque Centrale sera soumise à une actualisation de l'évaluation au titre de la sauvegarde, comme requis.
4. Les autorités malgaches acceptent que cette Lettre d'Intention, de même que le MPEF, le Protocole d'Accord Technique (PAT) qui lui sont joints, ainsi que le rapport des services du FMI relatif à la demande d'un accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et l'Analyse de Viabilité de la Dette, soient rendus public après l'approbation par le Conseil d'Administration du FMI.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre haute considération.

/s/
M. François Marie Maurice Gervais
Rakotoarimanana
Ministre des Finances et du Budget
Madagascar

/s/
M. Alain Hervé Rasolofondraibe
Gouverneur
Banque Centrale de Madagascar

Pièces jointes :
- Mémorandum de politiques économiques et financières
- Protocole d'Accord Technique

Faisant suite à cette concertation nationale, une lettre d'intention est adressée à Christine Lagarde, alors Directrice Générale du Fonds monétaire international (FMI oeuvrant en parallèle avec le Groupe de la Banque de la Banque mondiale), le 12 juillet 2016. Cette lettre est signée par François Marie Maurice Gervais Rakotoarimanana, Ministre des Finances et du Budget, et Alain Hervé Rasolofondraibe, Gouverneur de la Banque Centrale de Madagascar.

Le 27 juillet 2016, le Conseil d'administration du FMI approuve un accord de 40 mois au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 304,7 millions de dollars en faveur de Madagascar. Il s'agit d'un montant équivalant à 220 millions de DTS (équivalant aussi à 180 % de la quote-part actuelle). Ce, «pour contribuer à renforcer la stabilité macroéconomique et

promouvoir une croissance durable et inclusive». Dans la pratique, cependant, si la décision du Conseil d'administration ouvre la voie au décaissement immédiat de 31,428 millions de DTS (environ 43,5 millions de dollars), le montant résiduel, par contre, sera mis à disposition en plusieurs tranches sur la durée du programme, sous réserve de la réalisation de revues semestrielles.

Ci-après des extraits du rapport du FMI No. 16/273 du mois d'août 2016, faisant suite à cette demande d'accord au titre de cette FEC).

Appréciations du FMI

Compte tenu des facteurs de vulnérabilité et de fragilité de Madagascar, beaucoup d'incertitudes et de risques planent sur le programme et les projections économiques. Si un des risques principaux devait se matérialiser, les dépenses prioritaires en faveur de l'investissement et du développement social risqueraient d'être sacrifiées et de nouveaux arriérés intérieurs pourraient s'accumuler.

Le nouveau programme, qui s'étend sur 40 mois, prévoit des indicateurs quantitatifs pour mieux veiller à la stabilité macroéconomique et des mesures structurelles visant à remédier aux principales déficiences du système en place. Le suivi du programme sera assuré au moyen de revues semestrielles, avec des critères de performance (CP) pour les 2^e et 4^e trimestres, ainsi que des cibles indicatives pour la fin des 1^{er} et 3^e trimestres (le programme s'étend sur trois ans et quatre mois, afin de permettre l'achèvement de la dernière revue). Les services du FMI suivront la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté à Madagascar, et le PND (pour 2014-2019) sera publié lors de la première revue, sous forme de Document de développement économique accompagné d'une lettre d'évaluation de la Banque mondiale.

Grandes lignes de l'évaluation et des recommandations du FMI en 2016

Le programme économique des autorités Malagasy contient des mesures vigoureuses indispensables au redressement. Des facteurs politiques et institutionnels limitent l'ampleur et le rythme de certaines mesures, mais les autorités ont conscience qu'il faut agir résolument pour contrer certaines tendances néfastes. La faiblesse du recouvrement de l'impôt, le niveau

élevé des dépenses publiques non prioritaires et la piètre qualité de la gouvernance économique sont autant de facteurs qui compromettent la réussite du programme de développement à moyen terme.

Pour accélérer la croissance et réduire durablement la pauvreté, il faut libérer davantage de ressources budgétaires pour investir dans l'infrastructure et élargir l'accès à l'éducation et aux soins médicaux.

Compte tenu de l'ampleur des besoins d'infrastructure, les services du FMI estiment qu'un large recours à l'emprunt extérieur est justifié, mais la stratégie de financement et d'investissement doit veiller à préserver la viabilité de la dette.

Des réformes pour renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption sont vitales pour le succès du programme.

Madagascar doit s'atteler à la difficile tâche de développer son système financier tout en préservant la stabilité financière. Le secteur financier a bien résisté aux turbulences économiques et politiques des dix dernières années, mais l'approfondissement financier et l'inclusion financière laissent à désirer par rapport aux pays comparables.

La Banque centrale doit continuer de surveiller l'inflation et d'améliorer le cadre opérationnel d'exécution de la politique monétaire. L'État a déjà pris des mesures importantes en renforçant l'indépendance de la Banque centrale et en posant les bases d'un processus décisionnel plus autonome.

Compte tenu des besoins persistants de la balance des paiements et des engagements des autorités, les services du FMI appuient la demande de ces dernières d'un accord FEC sur 40 mois pour un montant d'accès représentant 180% de la quote-part.



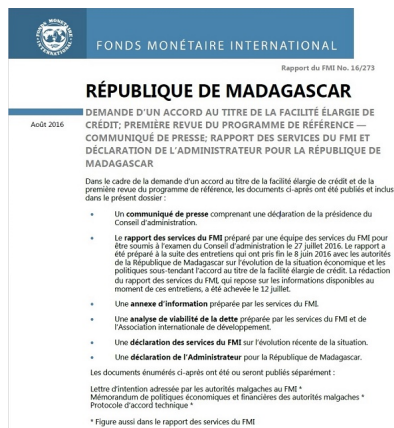
Un an plus tard, plus exactement, le lundi 17 juillet 2017, le ministre Gervais Rakotoarimanana, lors d'un point de presse au Carlton Anosy, a annoncé sa démission. Voici ses propos de ce jour mémorable, car ce n'est pas courant dans le pays qu'un ministre démissionne : «Depuis ces deux ans et demi que j'ai occupé ce poste, de nombreuses actions ont été réalisées grâce aux respects des valeurs auxquelles je m'attache personnellement. J'ai également sollicité tous mes collaborateurs à s'y atteler. Il s'agit entre autres, de la transparence, du respect de l'orthodoxie financière et de la loyauté ainsi que du respect mutuel et de la recherche de l'intérêt général de la nation. Mais je déplore un manque de soutien pour pouvoir entamer de nombreuses réformes au niveau de la gestion des Finances Publiques. En plus, il y a eu une divergence de vues et de méthode de travail. Les conditions ne sont pas ainsi réunies pour que je puisse poursuivre ma mission à terme. Raison pour laquelle, j'ai déposé ma lettre de démission auprès du Président de la République vendredi dernier (Ndlr: 14 juillet 2017)».

Rappelons que Gervais Rakotoarimanana avait été appelé du Canada par son ami Hery Rajaonarimampianina devenu président de la République par hasard. Ils faisaient partie de la même année de promotion à l'université Trois-Rivières du Québec (UQTR).

En ce mois de janvier 2021, les belles résolutions prises lors cette concertation nationale des 19 et 20 février 2016, à Ambovombe Androy, n'ont eu aucun impact décisif. Pour preuve indéniable, l'exode massif des gens du Sud vers le Nord de la Grande île, pour fuir les impacts du Kere dus à un grave déficit en pluviométrie dans la région de l'Androy. Et non autre chose

véhiculée par des opposants» fanatisés par Marc Ravalomanana, 71 ans, «The great loser of Madagascar». Ce sont des fous qui ignorent certainement Albert Einstein qui a dit : «La folie c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent».

Mais poursuivons la lecture d'extraits de ce rapport No. 16/273 du FMI du mois d'août 2016.



Mémoire de politiques économiques et financières, 2016-2019

Le présent mémoire présente le programme de réformes à moyen terme du Gouvernement de Madagascar dans le cadre de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Le Gouvernement devra faire face à de nouvelles tensions budgétaires en 2016 sous l'effet d'un manque à gagner dû à la baisse des prix du pétrole, ainsi qu'à une augmentation éventuelle des besoins de dépenses.

Pour équilibrer ces effets, la Loi de finances rectificative 2016, des mesures immédiates élimineront la nécessité de transférer aux entreprises publiques des montants dépassant ceux prévus au budget pour 2016, notamment 300 milliards d'ariary à la JIRAMA (Jiro sy Rano Malagasy). De cette société d'Etat, justement, il y est largement question en pages 67 et 68. Et

il faut bien avouer que l'actuelle équipe de l'ancien ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures -repêché pour être Directeur général de la JIRAMA-, a plongé cette société dans un cycle infernal de carence en eau et de multiplication des coupures et autres délestages d'un autre âge à travers tout le pays. Merci qui ?...

Le Gouvernement entend restructurer la compagnie d'électricité et d'eau (JIRAMA) pour en faire une entreprise efficiente et en bonne santé financière.

Les transferts de l'État à la JIRAMA en 2015 ont été très coûteux et les pertes potentielles au titre de l'année 2016 menacent l'exécution du budget. Notre but est de faire de la JIRAMA une compagnie viable sur le plan opérationnel, capable d'autofinancer ses opérations, y compris les dépenses de maintenance d'ici 2020.

La stratégie visant à améliorer la situation financière de la compagnie est centrée sur l'accroissement des recettes et la réduction des coûts. Avec l'accord du Ministre de l'énergie et des hydrocarbures, l'Office de régulation de l'électricité (ORE) a autorisé un relèvement des tarifs – qui étaient auparavant aux niveaux de 2009 en termes nominaux – en juin 2016 de 10 % assorti d'une nouvelle augmentation de 5 % en juillet (action préalable).

Pour ce qui est de l'avenir, nous envisageons de réduire les coûts et d'accroître les recettes, notamment par des relèvements graduels des tarifs, si nécessaire, pour assurer un recouvrement total des coûts opérationnels. Nous installerons des compteurs intelligents chez les 6 000 plus gros clients, qui représentent 60 % du total des ventes, et poursuivrons notre programme d'inspections annuelles sur place de 20 000 clients. Notre but est de réduire les pertes totales d'électricité (techniques et non) d'environ 35% en 2015 à 15 % en 2020.

Nous préparons actuellement une législation visant à éliminer des pertes importantes en criminalisant les vols d'eau et d'électricité. Pour maîtriser les coûts, nous avons procédé à un audit des contrats, qui a révélé de nombreuses lacunes. Nous passerons en revue, renégocierons ou résilierons les contrats lorsque cela est nécessaire et possible, en tenant compte des intérêts de la compagnie et dans le respect des obligations légales.

Nous procédons activement au remplacement des installations de production à base de gasoil par des centrales capables de fonctionner avec un fuel lourd moins onéreux et nous étudions

l'installation de compteurs de consommation de carburants dans toutes les usines, car cela peut constituer d'importantes sources d'économies.

Nous prendrons en outre des mesures pour remédier aux problèmes de gouvernance de la JIRAMA.

Avec le soutien du programme PAGOSE de la Banque Mondiale, nous mettons au point un nouveau plan d'affaires, qui sera publié en 2016. En outre, nous recruterons les personnels du rang de directeurs et au-dessus, selon un processus de recrutement concurrentiel. Les décisions de la compagnie seront fondées sur les données tirées du nouveau Système de Gestion des Informations, financés par le projet PAGOSE, qui sera installé à la JIRAMA en 2017 et produira des rapports opérationnels et financiers en 2018.

Les futurs investissements et contrats seront guidés par le Plan de Développement de l'Énergie Electrique à Moindre Coût (PDEEMC) qui devrait être achevé en 2017. Par l'application de ce plan, nous entendons passer progressivement de la production à base thermique à celle qui est assurée par des sources d'énergie renouvelables comme l'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire.

Ce plan inclura la stratégie de la compagnie et les plans d'actions visant à identifier les investissements sur la base de critères, règles et procédures bien claires et à assurer la sélection des partenaires privés suivant un processus concurrentiel. Parmi les autres éléments du plan figurent des études tarifaires et des plans d'établissement de dispositifs de protection sociale. Le projet PAGOSE finance, en outre, des investissements dans de nouvelles sous-stations, des lignes de transmission et des systèmes de distribution dans certains districts.

En plus de l'examen préalable de la passation des marchés de la JIRAMA par l'ARMP, tel qu'établi par l'Arrêté 7275/2016, le Conseil d'administration de la JIRAMA a annoncé le 30 juin 2016 que tous les contrats de passation des marchés de la société pour l'achat d'électricité et la location de groupes devraient obligatoirement être attribués par le biais d'appels d'offres ouverts en conformité avec la loi sur la passation des marchés, jusqu'à l'adoption du PDEEMC, attendue en 2017.

Nous fournirons une notification préalable à las services du Banque Mondiale et du FMI de

toute exception (comme les urgences) permettant des contrats gré-à-gré pour les achats d'électricité et les achats et la location de générateurs (repère structurel permanent).

Pour appuyer la transparence, toutes les offres et les contrats finaux seront publiés sur le site Web de l'ARMP (Autorité de Régulation des Marchés Publics), selon les procédures normales. L'audit annuel indépendant de tous les contrats sera réalisé dans les six mois suivant la fin de l'exercice de la société (...).



Contrairement à ces soi-disant opposants dont les propos ne reposent donc sur aucun document consistant, aucune preuve concrète mais sur des accusations gratuites qui ne résisteront jamais à la marche du temps, la situation actuelle concernant le Kere et la JIRAMA prend ses racines dans des années qui ne concernent même pas la transition de 2009 à 2014 mais bien avant.

Mais que peut-on y faire ? Car comme l'a écrit lexicographe et poète français Pierre-Claude-Victor Boiste (1765- 1824) : **«Raisonner avec des fous, c'est présenter de la lumière à des aveugles»** . A quoi, a ajouté l'historien, homme politique et poète français, Louis-Philippe de Ségur (1753-1816) : **«Si l'erreur est humaine, le fou est celui qui persévère toujours dans son erreur»** . Courage, alors car il est dit aussi que **«plus on est de fous, plus on rit»** . Mais ceux-là vont toujours rire jaune à la fin.

Jeannot Ramambazafy - Publié dans «*La Gazette de la Grande île*» du samedi 16 janvier 2021



[GRAND FORMAT ICI](#)

